

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

26^{ème} année - N°5058 - Lundi 09 Février 2026 - Prix : 200 Fc

REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL PARTIEL :

Le choix de l'expérience



LIRE PAGE 2

ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iraledjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m2 - 49€/m2

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m2 - 60€/m2

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m2 - 49€/m2 / -> 2.492m2 - 49€/m2

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m2 - 49€/m2

Contact whatsapp : +269 333 21 02

20 Chaanban 1447
Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Février 2026

Lever du soleil:

06h 04mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fadjr : 04h 50mn
Dhouhr : 12h 24mn
Ansr : 15h 54mn
Maghrib: 18h 41mn
Incha: 19h 56mn



REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL PARTIEL :

Portraits des trois nouveaux ministres

Le jeudi 5 février 2026, le chef de l'État a procédé à un remaniement partiel de son gouvernement. Cette réorganisation concerne trois portefeuilles ministériels sur les quinze que compte l'Exécutif, à savoir les Finances, la Justice et les Sports. À travers ces nominations, l'Exécutif fait le choix de profils expérimentés issus de l'administration, de la diplomatie et de la magistrature. Portraits des trois nouveaux ministres à partir de leurs parcours professionnels.

Moussa Abderemane, ministre des Finances



Moussa Abderemane, ministre des Finances

Nommé le jeudi 5 février 2026 ministre des Finances, du budget et du secteur bancaire, Moussa Abderemane rejoint l'équipe gouvernementale avec un parcours marqué par la rigueur juridique, la gestion publique et la coopération internationale. Juriste de formation, il a occupé plusieurs postes stratégiques au sein de l'administration comorienne et dans les représentations diplomatiques du pays. Né le 31 décembre 1972 à Mjoièzi dans la région de Hambou, marié et père de trois enfants, Moussa Abderemane est titulaire d'une maîtrise en droit public et sciences politiques obtenue à l'Université d'Antananarivo en 1998. Il a ensuite renforcé ses compétences à travers plusieurs formations spécialisées en administration publique, en droit économique et en politique commerciale internationale, notamment à l'École nationale d'administration de Strasbourg, à l'École de magistrature de l'OHADA au Bénin et à l'ISCAE de Casablanca, une formation qui lui a permis de « maîtriser les enjeux liés au commerce international et à l'intégration régionale », lit-on dans son parcours académique.

Son itinéraire professionnel témoigne d'une présence continue au cœur des politiques économiques de l'État. Il a exercé au ministère de l'Économie et des Finances, où il a été chargé du suivi de la législation commerciale, de l'analyse des contentieux économiques et de la coordination des politiques de commerce extérieur. À ce poste, il a notamment contribué à « l'harmonisation des règles commerciales nationales avec les textes du COMESA et de l'OHADA ». Entre 2012 et 2014, Moussa Abderemane occupe les fonctions de secrétaire général et ordonnateur suppléant au sein de la vice-présidence chargée de l'Économie, des finances et du bud-

get. Il y assure le suivi et le contrôle de l'exécution des décisions ministérielles et interministérielles, tout en supervisant les programmes financés par les partenaires techniques et financiers, précise-t-on dans les documents administratifs. Son parcours l'amène ensuite sur le terrain diplomatique. De 2016 à 2024, il est conseiller d'ambassade auprès de l'Union européenne, du BENELUX et de l'Allemagne, chargé des institutions économiques. À Bruxelles, il suit les dossiers relatifs à la coopération avec l'Union européenne, les États ACP et les accords de partenariat économique, ainsi que les négociations de l'accord post-Cotonou et les projets soumis au financement international.

Plus récemment, depuis novembre 2024, il dirige l'Agence comorienne de coopération internationale, où il est chargé de coordonner le suivi de la coopération technique internationale et des accords signés par l'Union des Comores. Une fonction qui renforce son expertise en matière de financement du développement et de relations avec les bailleurs internationaux. Maîtrisant parfaitement le français et disposant d'un bon niveau en anglais, Moussa Abderemane est décrit comme un haut cadre de l'État. Sa nomination le 5 février 2026 s'inscrit dans une volonté de s'appuyer sur des profils expérimentés pour conduire les grandes réformes économiques et financières du pays.

Saïd Mohamed Ali Saïd, ministre des Sports



Saïd Mohamed Ali Saïd, ministre des Sports

Un expert en développement durable à la tête de la jeunesse et de la culture.

Saïd Mohamed Ali Saïd fait son entrée au gouvernement en tant que ministre de la Jeunesse, de l'emploi, du travail, des sports, des arts et de la culture, avec un parcours administratif et technique solidement ancré dans la gestion publique et le

développement durable. Âgé de 58 ans, et né à Nioumachoi, sur l'île de Mohéli, Saïd Mohamed Ali Saïd est marié, et est reconnu pour son engagement de longue date au service de l'État. Titulaire d'une Licence en climatologie, d'une Maîtrise en géophysique et d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en développement durable obtenus à l'Université Jules Verne de Picardie en France, il s'est très tôt spécialisé dans les questions environnementales, la planification du développement et la gestion des ressources naturelles.

Sa carrière débute dans les années 1990 au sein de projets soutenus par le PNUD/GEF, consacrés à la conservation de la biodiversité et au développement local. Il y intervient comme coordonnateur en développement communautaire, chef d'antenne à Mohéli puis coordinateur national, avec pour missions la participation des communautés locales, le suivi des projets et la gestion financière. Ces expériences marquent son engagement en faveur d'un développement participatif et durable. Entre 2006 et 2011, Saïd Mohamed Ali Saïd occupe les fonctions de secrétaire général du ministère de l'Agriculture, de la pêche et de l'environnement, où il assure la coordination des plans d'action, l'évaluation des programmes et la gestion administrative et financière du ministère.

Il est ensuite nommé Secrétaire général du gouvernement de l'Union des Comores de 2011 à 2016, un poste stratégique où il coordonne l'action gouvernementale et assure les relations fonctionnelles entre l'exécutif, le législatif et la Cour constitutionnelle, dont les pouvoirs sont désormais attribués à la Cour suprême. De 2016 à 2019, il devient Secrétaire général de l'Assemblée nationale. À ce titre, il veille au bon fonctionnement de l'administration parlementaire, à la préparation des séances plénières et à la transmission des lois votées.

Depuis 2019, il exerce comme consultant indépendant en gestion des ressources naturelles, collaborant notamment avec l'ONG internationale Blue Ventures sur des programmes de reconnaissance des systèmes de gestion marins locaux et de défense des droits des petits pêcheurs. Doté d'une solide expérience administrative, maîtrisant le français et disposant de compétences avérées en planification et en gestion de projets, Saïd Mohamed Ali Saïd est présenté comme un technicien de l'État, habitué aux mécanismes institutionnels.

Mohamed Nourouddine Afraitane, ministre de la Justice

Mohamed Nourouddine Afraitane a été nommé ministre de la justice le 5 février dernier. Porté à la tête du ministère de la Justice, des affaires islamiques et de la fonction publique, chargé des Droits de l'Homme et des Administrations Publiques. Magistrat de carrière, il arrive au gouvernement avec une longue expérience judiciaire et académique. Originaire d'Anjouan plus précisément à Ouani, Mohamed Nourouddine Afraitane a effec-



Mohamed Nourouddine Afraitane.

tué ses études secondaires au lycée de Mutsamudu avant de poursuivre un cursus universitaire en droit. Né le 26 mai 1965, il est titulaire d'une maîtrise en sciences juridiques, option droit et gestion de l'environnement, obtenue à l'Université de Fianarantsoa à Madagascar en 1996. Il a par ailleurs suivi plusieurs formations spécialisées à l'École régionale supérieure de la magistrature et au Centre de formation judiciaire du Sénégal, notamment dans le domaine de la magistrature et du droit OHADA. Sa carrière au sein de l'appareil judiciaire débute à la fin des années 1990. Il exerce successivement comme juge au Tribunal de Paix de Domoni, juge d'instruction puis doyen des juges d'instruction au Tribunal de Première Instance de Mutsamudu. Il est ensuite nommé vice-président de ce tribunal avant d'accéder aux fonctions de Premier Président de la Cour d'Appel de Mutsamudu en 2012. Tout au long de ce parcours, il est décrit comme un magistrat ayant assuré la conduite des procédures pénales, correctionnelles et d'instruction. Parallèlement à ses fonctions judiciaires, Mohamed Nourouddine Afraitane s'investit dans la formation et la transmission du savoir. Il intervient comme enseignant vacataire à l'Université des Comores, dispensant des cours de procédure pénale, de droit international privé et de droit de l'environnement. Il est également formateur des auditeurs de justice et des greffiers dans le cadre du projet Mahakama Ya Wusawa. Engagé dans la vie associative et communautaire, il a présidé plusieurs mutuelles d'épargne et de crédit à Anjouan et a été membre actif du Croissant Rouge d'Anjouan. Polyglotte, maîtrisant le français, l'arabe et l'anglais, il est présenté comme un profil alliant rigueur judiciaire, expérience administrative et engagement social. Sa nomination au ministère de la Justice le 5 février s'inscrit dans une volonté de renforcer l'État de droit, la gouvernance publique et la protection des droits de l'Homme.

Rassemblés par Mohamed Ali Nasra

CNDRS - FORUM DE LA RECHERCHE :

Balkis Mohamed Ahmed sacrée lauréate du concours d'éloquence

Le Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS) a clôturé, vendredi dernier, la deuxième édition du « Forum sur l'appropriation et la valorisation des métiers de la recherche auprès des jeunes scolaires ». Un événement qui a rassemblé plus de 500 élèves et plus de 900 visiteurs selon les organisateurs.

Durant quatre jours, le Forum a mobilisé 18 établissements scolaires, des chercheurs du CNDRS, de l'INRAPE, de l'Université des Comores, ainsi que l'Ambassade de France comme partenaire institutionnel. « Cette deuxième édition s'inscrit dans une méthodologie plus large développée par le CNDRS pour rapprocher durablement les jeunes des métiers de la recherche », présente Mohamed Mboreha, responsable du département patrimoine culturel et naturel dans son discours. Parmi les actions de cette 2ème édition, on a



observé des ateliers mobiles de vulgarisation dans les écoles et clacs, avec maquettes, posters et manipulations scientifiques, la création de dix clubs scientifiques scolaires, dotés de kits pédagogiques et accompagnés par des chercheurs, une formation de quarante jeunes ambassadeurs issues de la Faculté des Sciences, enga-

gés dans un programme de leadership scientifique et la production d'une web série éducative en trois épisodes, destinée à pérenniser les acquis du Forum.

Durant la cérémonie de clôture, les exposants, les jeunes ambassadeurs et les établissements participants ont reçu des attestations et kits « Ambassadeurs

» dans les métiers de la recherche et du patrimoine culturel et naturel « qui marqueront leur engagement dans la recherche du savoir » selon Mohamed Mboreha. Moment fort de la journée du vendredi, était le concours d'éloquence inter établissements dont la brillante gagnante du concours d'éloquence, Balkis Mohamed Ahmed, élève en 1ère scientifique à l'École communautaire de Singani (GSAAM) a remporté le Premier Prix, impressionnant le jury par la clarté de son verbe, la maîtrise de son discours avec une aisance scénique. « Merveilleux et fière de pouvoir m'exprimer, on est partis tous gagnants car on a bien joué le jeu », a confié la jeune lauréate après la remise de son trophée.

Son succès illustre l'ambition des organisateurs à savoir « encourager les élèves à prendre la parole, à défendre des idées et à s'approprier les enjeux scientifiques et sociétaux qui les entourent » mentionne le Directeur du collège de Mboueni M. Faridy

Norbert dans son discours au nom des chefs d'établissements présents à l'événement. Il a aussi salué « la vulgarisation scientifique et culturelle menée par le CNDRS », soulignant que cette initiative « ouvre l'esprit des élèves et élargit leurs choix pour des métiers d'avenir ». Le deuxième prix a été attribué à Ben Ali Nasroullah, également salué par le public présent pour la qualité de sa prestation.

En effet, cette mise en lumière au bénéfice de la nouvelle génération à travers des ateliers, des formations et des visites de stands a témoigné de la curiosité des élèves. Le Forum du CNDRS s'impose petit à petit comme un espace où les élèves découvrent, expérimentent et affirment leurs aspirations, guidés par des chercheurs et leurs enseignants il devra ouvrir la voie à une culture scientifique plus inspirante et reposée sur les métiers d'avenir.

Aticki Ahmed Ismael

17 FÉVRIER À MWALI

OUM met en garde et interpelle la mouvance présidentielle

À une semaine de la commémoration du 17 février, date hautement symbolique pour Mohéli, l'Opposition Unie de Mwali (OUM) hausse le ton. Dans une lettre solennelle publiée ce samedi 7 février et adressée aux cadres et responsables de la mouvance présidentielle, elle alerte sur de possibles entraves à cette célébration et rappelle que la Tournante de 2026 constitue un droit constitutionnel non négociable.

Après s'être successivement adressée aux autorités nationales, à la population mohélienne puis aux militaires, l'Opposition Unie de Mwali (OUM) élargit désormais son message aux « frères et sœurs de Mwali » membres de la mouvance présidentielle. Dans un courrier daté du 6 février 2026 et signé à Fomboni, l'OUM interpelle directement la gouverneure, les ministres, députés,

maires, conseillers, cadres administratifs et responsables des sociétés d'État. Au cœur de cette prise de position : la commémoration du 17 février, date fondatrice du combat institutionnel pour l'égalité entre les îles. Selon l'OUM, cette célébration est « légitime, légale, pacifique et non négociable ». Elle rappelle que, chaque année, femmes, hommes, jeunes et adultes se réunissent à Fomboni pour honorer la mémoire de l'Accord-cadre de réconciliation nationale, symbole de dignité et d'espoir pour l'île.

Cependant, l'opposition affirme disposer d'informations concordantes faisant état de tentatives d'intimidation ou de dissuasion visant à empêcher le bon déroulement des activités prévues le 17 février prochain. Des initiatives qui seraient justifiées, selon elle, par des consignes administratives ou partisans. L'OUM prévient que toute entrave à cette commémoration serait perçue

comme un acte hostile envers Mwali elle-même. Dans sa lettre, l'opposition critique également l'initiative du pouvoir, qu'elle qualifie de « commémoration festive de substitution », organisée au détriment des assises de réconciliation nationale initialement annoncées. Pour l'OUM, cette démarche viserait à entériner des modifications unilatérales de l'Accord de Fomboni, vidant celui-ci de sa substance consensuelle.

L'OUM insiste enfin sur un point central : la Tournante de 2026 n'est ni un privilège ni une faveur accordée par le pouvoir central, mais un droit constitutionnel et un pacte moral entre les îles. Entraver la commémoration du 17 février reviendrait, selon elle, à envoyer un signal clair de refus de cette Tournante et à assumer une lourde responsabilité historique. En conclusion, l'OUM appelle au respect du droit de rassemblement



Leaders de l'OUM Mohéli.

et exhorte les autorités et les militants de la mouvance présidentielle à laisser les Mohéliens commémorer, dans l'harmonie, l'Accord-cadre de Fomboni. Elle avertit que

Mwali ne renoncera ni à sa mémoire, ni à sa dignité, ni à son droit à la Tournante de 2026.

Riwad

ACCIDENT DE LA ROUTE

Un glissement de terrain a causé trois morts à Anjouan



Accident de la route à Anjouan.

Un éboulement spectaculaire s'est produit samedi 7 janvier dernier, entraînant un minibus vers la mer, après une chute dans un ravin. On déplore trois morts, dont deux femmes. 19 blessés sont transférés aux urgences de l'hôpital de Hombo. En total, ce véhicule transportait 21 passagers et l'accident s'est produit à Chitrouni dans la région de Bandrani. Les médias locaux ont signalé que « cette zone est très dangereuse », falaise à gauche et ravin qui se termine au littoral à

droite. Une route très étroite et non-sécurisée aux abords.

Cet accident de la route, non lié à un excès de vitesse tue trois personnes. En rajoutant le dernier accident qui s'est produit à Adda en novembre dernier, on décompte déjà 14 morts au total. De passage à l'hôpital pour s'enquérir de la situation, les familles sont effondrées. « C'est ma cousine germaine qui est décédée en premier », affirme Abdou Sidi qui témoigne en sanglot. « Je suis très

triste, cette route tue plus que le VIH Sida. Nous sommes tous avertis ».

Pour rappel, en cette période de pluies, les glissements de terrains sont fréquents et personne n'est épargnée. En avril 2025, un journaliste a perdu la vie. Une roche est tombée sur le véhicule et après quelques semaines à l'hôpital, ORTC a perdu un de ses employés. Oustadh Muslim Arsalani, appelle à son tour, les familles endeuillées à s'en remettre à Dieu.

Younes

MORT DE HIKMAT :

Un an après

Le 1er février marque un an après la mort atroce de Hikmat Ahamada Sohibou, la ville de Mbeni a marqué l'anniversaire de ce drame qui a profondément choqué la nation. À travers une cérémonie de recueillement organisée avec la famille de la défunte, prières, témoignages et plaidoyers ont ravivé la mémoire d'un crime encore loin d'avoir livré toute sa vérité.

Le 1er février 2026 a marqué exactement une année depuis la mort tragique de Mademoiselle Hikama, survenue dans la nuit du 31 janvier au 1er février 2025. À cette occasion douloureuse, la ville de Mbeni, en collaboration avec la famille de la défunte, a organisé dimanche 1er février une cérémonie de recueillement et de prière, réunissant de nombreux habitants, des notables et chef religieux du pays en présence des avocats de la victime. Dans une atmosphère empreinte d'émotion, la cérémonie a débuté par la lecture collecti-

ve de la sourate Yassine. Un moment de silence et de recueillement qui, selon les organisateurs, vise à rappeler que « la douleur demeure vivante » un an après les faits. Plusieurs discours ont ensuite été prononcés.

Oustadh Said Ahamed Mouhydine est revenu longuement sur les circonstances du drame. « Il faut retenir la date selon le calendrier lunaire et non celle héritée de la France », affirme-t-il, rappelant que l'islam accorde une importance particulière au temps sacré. Pour lui, la commémoration ne saurait être une simple formalité annuelle. Dans un ton ferme, il insiste sur la nécessité de justice. « Le jour où l'auteur de cet acte, et tous les criminels de ce pays, seront exécutés, sera le véritable jour de célébration du premier anniversaire », déclare-t-il, avant d'ajouter : « Nous sommes ici aujourd'hui pour rappeler au monde que nous continuons de pleurer notre fille. » Selon lui, l'affaire Hikmat dépasse largement le cadre familial ou local. «



C'est un drame national », affirme-t-il, estimant que depuis près de vingt ans, des morts surviennent dans des conditions anormales sans réponses claires. « Il est temps que l'État trouve une solution durable », soutient-il.

Après la cérémonie religieuse, une conférence-débat s'est tenue, animée par les avocats de la famille, en présence notamment du Dr Rasfandjani. L'un des avocats, Me Fahardine, a tenu à clarifier la situation judiciaire. « Il est vrai que Mikiro [le meurtrier] a été jugé et condamné à la peine de mort », précise-t-il, avant de nuan-

cer : « Mais pour nous, le dossier n'est pas clos. » Selon lui, des zones d'ombre persistent. « Tout le monde est convaincu qu'il n'a pas agi seul », affirme-t-il, ajoutant que l'accusé « a tenté de persister en signant qu'il était l'unique auteur ». Un appel est alors lancé. « Nous appelons toute personne détenant un indice susceptible de faire avancer le débat à nous contacter », lance-t-il.

Pour rappel, dans la nuit du 31 janvier au 1er février 2025, Hikmat a trouvé la mort dans des circonstances qualifiées d'atroces, un crime qui a bouleversé l'opi-

nion publique. Son corps a été retrouvé dans un fût alors qu'elle devait rentrer à Mbeni avec de l'argent retiré dans une banque de Moroni. Lors du procès, au mois juillet dernier, la condamnation de Mikiro n'a pas suffi à apaiser les doutes ni la douleur collective. En clôture, Oustadh Said Ahamed Mouhydine a formulé une prière. « Puisse émerger une génération qui héritera des bons comportements et des valeurs de Hikmat », invoque-t-il, laissant à la mémoire et à la justice le soin de poursuivre leur chemin.

Ibnou M. Abdou

PÊCHE AU POULPE :

Une réouverture prometteuse après trois mois de repos biologique

Après trois mois de fermeture destinée à la régénération des ressources marines, la pêche au poulpe a été officiellement rouverte à l'échelle nationale du mercredi 4 au jeudi 5 février. Les premiers résultats sont jugés très encourageants, tant pour les pêcheurs que pour la préservation de la biodiversité marine, notamment à Mohéli où les

captures ont été particulièrement abondantes.

La réouverture de la pêche au poulpe intervient à l'issue d'une période de repos biologique de trois mois. Il s'agit des mesures de cogestion qui s'inscrivent dans le cadre du Projet FSRP, mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat, avec le

soutien financier du fonds PRO-BLUE de la Banque mondiale (Région Afrique), de l'Agence Française de Développement (AFD), de l'Union européenne, de l'Ambassade de France aux Comores et de l'AFG. L'opération est supervisée par le Parc National de Mohéli, en partenariat avec les communautés locales, les associations de pêcheurs, les ONG partenaires et

les instituts de recherche maritime. Selon les données communiquées par Nashim Mohamed, responsable pêche du projet FSRP, la production nationale a atteint 7,5683 tonnes de poulpes en seulement deux jours, sur huit sites ouverts, dont six à Mohéli et deux à Anjouan.

À Mohéli, les chiffres sont encore plus révélateurs : 5,3993 tonnes ont été pêchées en l'espace de deux jours sur les sites autorisés, confirmant l'efficacité de la fermeture temporaire. « Cette saison, nous avons constaté une nette augmentation de la production. Les autres sites, répartis sur l'ensemble des trois îles, seront ouverts progressivement dans les jours à venir. Et c'est parmi les priorités du ministère de l'Agriculture et de la Pêche que figurent la gestion durable des ressources côtières et l'augmentation de la production dans le but de soutenir la population », précise Nashim Mohamed. Il ajoute que sur les 14 sites suivis par le projet FSRP au niveau national, 5 à Anjouan n'ont pas pu procéder à leur ouverture en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Cette reprise de l'activité est accueillie comme un véritable soulagement par les pêcheurs, tout en étant saluée par les acteurs de la conservation marine. Les biologistes ont en effet observé une augmentation signi-

ficative des populations de poulpes dans plusieurs zones récifales, notamment à Nioumachoi, Sambia, Ouallah et Miremani. Pour Mme Rainati Ahamada, chargée de mission au Parc national de Mohéli, « cette fermeture a permis de restaurer un équilibre écologique fragile, indispensable à la survie des écosystèmes marins ». Sur le terrain, la satisfaction est palpable. « Tous ceux qui vont en mer reviennent avec le sourire. Les résultats parlent d'eux-mêmes », témoigne Mohamed Salim, pêcheur. Même constat du côté de Miremani, où Toildine Issoufi Abdou confirme une amélioration notable : « Aujourd'hui, en une seule sortie, nous attrapons plus de poulpes qu'avant, et de meilleure taille. Cela nous redonne espoir. »

Si l'enthousiasme est au rendez-vous, les autorités et les gestionnaires du parc appellent au strict respect des règles établies : quotas, zones protégées et périodes de repos continueront d'encadrer l'activité. Pour les acteurs locaux et environnementaux, cette réouverture réussie illustre qu'une gestion durable des ressources marines peut concilier développement économique et préservation du patrimoine naturel des Comores.

Riward



Pêche au poulpe à Mohéli.

La Fédération comorienne de boxe dont Loukman Azali est le président, ne cesse de faire parler d'elle, et de surcroît de la meilleure des manières. Pas plus tard que vendredi dernier, en compagnie du directeur général de Yas Comores, ils sont allés offrir un ring de boxe à la localité de Samba-Mbodon, bastion du noble art dans la région d'Itsandra. Désormais, les jeunes de la localité, et des environs directs pourront s'adonner à leur sport de prédilection dans des conditions de sécurité, sur un plateau digne de ce nom.

C'est une nouvelle étape de franchie pour le développement de la boxe aux Comores. « Loukman Azali et Christophe Olivier, respectivement Président de la Fédération Comorienne de Boxe (FCB) et directeur général de YAS Comores, ont tenu leur promesse en procédant à la remise d'un ring mobile au centre de boxe de Samba-Mbodon », rapporte la fédération comorienne de boxe. Une initiative qui rentre dans le cadre d'une politique mise en place par le président de la fédération, pour booster la pratique de la

BOXE :

Samba-Mbodon doté d'un ring de boxe



Don d'un ring de boxe.

boxe aux Comores, tout en donnant aux pratiquants les meilleures conditions possibles. Avec la mise en place effective de la boxe scolaire sur l'ensemble du territoire, et cette dotation par la FCB en collaboration avec la société de télépho-

nie mobile, Yas, d'un ring de boxe à cette localité d'Itsandra yadjuu, confirme la volonté du boss de la FCB de faire revenir le noble art au centre du sport comorien.

Selon la FCB, la communauté de Samba-Mbodon n'a pas manqué

de saluer cette initiative qui va permettre à leurs enfants d'éviter des plus longs trajets, dans l'objectif de pratiquer leur sport favori. « La communauté de Samba n'a pas manqué d'exprimer sa profonde gratitude au président de la

Fédération comorienne de boxe, Loukman Azali, ainsi qu'au directeur général de YAS Comores, Christophe Olivier, pour leur engagement constant en faveur du développement de la boxe locale ». La cérémonie de remise de ce ring mobile s'est déroulée après la prière du vendredi devant une foule immense composée de notables, de femmes, mais aussi de nombreux enfants.

Outre le ring mobile, Yas Comores et la Fédération comorienne de boxe ont aussi offert du matériel de boxe (gants, casques ...) pour permettre aux pratiquants d'avoir les outils nécessaires pour la bonne pratique de la discipline. Pour le déplacement des jeunes boxeurs pour les différentes compétitions, la communauté de Samba-Mbodon a émis le souhait auprès du président de la fédération, Loukman Azali, de voir leur communauté être dotée d'un véhicule pour faciliter ces déplacements.

Imtiyaz

DEMO DAY :

Présentation des projets aux entrepreneurs et investisseurs

Depuis 2024 un projet visant à accompagner des jeunes de la diaspora dans le domaine entrepreneurial a été financé par l'AFD et mis en œuvre par Expertise France. Ce projet vient d'arriver à son terme après avoir accompagné financièrement 20 jeunes de la diaspora. A travers la journée Demo Day, ces jeunes ont exposé leurs projets aux entrepreneurs et aux investisseurs.

La Demo Day a eu lieu le 4 février dernier dans les locaux de l'Union des chambres de commerce (Uccia) à Moroni. Un événement d'ampleur économique organisé pour la valorisation des pépites entrepreneuriales. C'était l'occasion pour les bénéficiaires de présenter leurs projets de développement. Lors de cette rencontre entre les jeunes porteurs des projets et les entrepreneurs, Ahmed Chamssoudine, président de l'Uccia a déclaré : « Cette rencontre est un moyen pour les jeunes et les entrepreneurs de mettre en lumière des solutions concrètes répondant aux enjeux économiques, sociaux et locaux. C'est un moment crucial pour souligner la créativité, l'audace et l'engagement de nos jeunes entrepreneurs déterminés à contribuer activement au développement économique du pays. La Demo Day s'inscrit dans le cadre du Projet Comores Diaspora, mis en œuvre par Expertise France, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) ». C'est dans ce contexte que Yousra Said Ali Daniane a rappelé

« C'est un projet financé par l'AFD et mis en œuvre par Expertise France. Ce projet accompagne depuis 2024 des jeunes comoriens qui vivent à l'extérieur afin de les aider à s'épanouir dans leurs projets. En septembre 2025, le projet a sélectionné 70 jeunes dont, au final, seulement 20 d'entre eux ont pu bénéficier de l'appui financier dédié au projet. Cette rencontre doit concrétiser et valoriser les activités des jeunes bénéficiaires aux yeux des investisseurs et entrepreneurs ».

Demo Day a été organisée pour renforcer la cohésion, la solidarité et l'unité de l'ensemble des

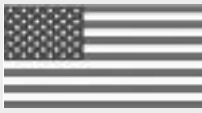
Comoriens, de l'intérieur comme de la diaspora, au service du développement durable du pays. Au-delà des présentations, la Demo Day a également constitué un véritable espace d'échanges et de connexions. C'était un moyen de favoriser les contacts avec les entrepreneurs, les partenaires, les acteurs de l'écosystème et les observateurs du secteur pour une visibilité des projets dans l'esprit de créer des opportunités d'accompagnement financier.

Kamal Gamal



Embassy of the United States

Vacant Position: Political Assistant



U.S. Mission in Madagascar is seeking eligible and qualified applicants for the position of one (1) Political / Economic Assistant position in Comoros.

OPEN TO: All Interested Applicants / All sources
POSITION: Political Assistant, FSN-9
OPENING DATE: February 3, 2026
CLOSING DATE: February 18, 2026
WORK HOURS: Full time, 40 hours per week

REQUIREMENTS:

Incumbent will be the point of contact for a range of Embassy-related duties in the Union of the Comoros, a constituent post of Embassy Antananarivo with no permanent physical presence. Incumbent maintains contacts with the government, private sector, and civil society in the Comoros and advises the Embassy of important events and visits on a timely basis. Operating at a distance, incumbent is expected to demonstrate initiative and good judgement. Incumbent is responsible for research, data collection, and organizational tasks to support Post's political, economic development, commercial, and public affairs work in the Union of the Comoros.

EDUCATION:

A university degree in political science, economics, journalism, international relations, or local equivalent is required.
OR
A high School Degree diploma with 3 years of experience in political sci-

ce, economics, journalism, international relations, or local equivalent is required.

EXPERIENCE:

Two years of professional experience in an office environment, including customer service, communications, and interpersonal relations is required.

LANGUAGE:

English: Good working knowledge; speaking, reading & writing (this may be tested)

Comorian/Shikomori: Fluent; speaking, reading, writing, may include the ability to translate

French: Good working knowledge, speaking, reading & writing.

If you would like to view the complete job announcement and apply, please visit the Embassy's website <https://km.usembassy.gov/> and search our "Job Opportunities".

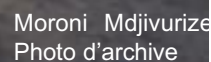
For assistance with the Seeker Site, please click here for a video guide.

ALL applicants MUST apply online through the Seeker Site (no paper applications will be accepted). For further information, please contact the Office of Human Resources: Telephone: +261 20 23 480 00 extension 2265.

National ID Card (Proof of Citizenship), Proof of past and current employment (other document), High School Degree or above (other document 2), must be uploaded to the system.

Une urgence sanitaire et sociale

El-Aniou Fatima



La Gazette des Comores
 BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
 Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois ☐ Montant : _____

6 mois ☐ Montant : _____

12 mois ☐ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces ☐

Chèque ☐ n° _____

Virement bancaire ☐ réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement
 (Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

IPPF
FEDERATION INTERNATIONALE
POUR LA PLANIFICATION
FAMILIALE

Les candidatures féminines sont encouragées.